

**DEPARTEMENT DE  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE LA ROCHELLE**

**COMMUNE DE PUILBOREAU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DEL 2022/07/01

L'an deux mil vingt-deux, le six du mois de juillet, à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Alain DRAPEAU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Etaient présents : Messieurs et Mesdames, Alain DRAPEAU, Maire, Marcel TRUCHOT, Frédérique LETELLIER, Bernadette MARCHAIS, Hervé DE BLEECKER, Catherine ROY, Didier PROUST, Adjoint, Corinne MARSH, Dominique BOUCARD, Didier BRIAUD, Laurent MAURY, Dominique COUDREAU, Dominique RAMBAUD, Emmanuelle LE BOULER, Josiane GRELLEPOIS, Franck MORNET, Jocelyne ROCHETEAU, Blandine MEGRIER, Emmanuel CANTO, Jean-Marc MANGUY, B. VRIGNAUD, Conseillers Municipaux.

Excusés : Sabine GERVAIS (pouvoir à C. MARSH)  
Jérôme CATEL (pouvoir à F. LETELLIER)  
Denys SIMON (pouvoir à D. PROUST)  
Ghizlan VAN BOXSOM (pouvoir à E. LE BOULER)  
Stéphanie CASTELLON (pouvoir à J. GRELLEPOIS)  
Alexandre TILLAUD (pouvoir à D. COUDREAU)  
Lionel FRANCOME (pouvoir à E. CANTO)  
Daniel JUDAS (pouvoir à J-M. MANGUY)

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Bernadette MARCHAIS

Secrétaire auxiliaire : M. Pascal RAUTUREAU

Date de convocation : 29 Juin 2022

Exprimés : 29

**OBJET : DETERMINATION DES TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE POUR  
L'ANNEE 2022-2023**

Rapporteur : A. DRAPEAU

Le service de Restauration scolaire a représenté, pour la commune, une charge résiduelle de 233 604 € sur l'année scolaire 2021-2022 (de juin 2021 à mai 2022) (voir compte d'exploitation joint à la note de synthèse).

Les tarifs des repas facturés par Restoria sont revus à la hausse, selon les conditions du marché, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Cela représente une hausse de 3,09%, ce qui représente une augmentation entre 8 et 10 centimes sur chaque repas distribué.

Les tarifs de Restoria pour l'année scolaire 2022-2023 sont les suivants :

Prestation Restaurant Scolaire 2022-2023	Prix TTC
Repas Maternelle Bio	2,46 €
Repas Maternelle Viande Bio	2,71 €
Repas Élémentaire Bio	2,62 €
Repas Élémentaire Viande Bio	2,88 €
Repas Adulte Bio	3,23 €
Repas Adulte Viande Bio	3,59 €
Goûter	0,74 €
Collation (maternelle)	0,21 €

De plus, les rémunérations des agents publics et les charges patronales augmentent à partir du 1<sup>er</sup> juillet de 3,5% suite aux décisions gouvernementales.

Aussi, il est proposé une augmentation de 3,09% (augmentation des tarifs de Restoria) sur l'ensemble des tarifs de restauration scolaire. Le tarif « Adulte » reste fixé au prix de revient du repas, comme chaque année. Les tarifs proposés pour l'année scolaire 2022-2023 sont :

	Quotient familial	Série tarifs	Tarifs 2021-2022	Tarifs 2022-2023	Coût production du repas (2021-2022)	Participation de la Ville		Participation des familles	
						€	%	€	%
Enfants Puilborains	0 - 410	0	2,56 €	2,64 €	8,10 €	5,46 €	67%	2,64 €	33%
	411 - 570	1	2,69 €	2,77 €		5,33 €	66%	2,77 €	34%
	571 - 730	2	2,87 €	2,96 €		5,14 €	63%	2,96 €	37%
	731 - 960	3	3,13 €	3,23 €		4,87 €	60%	3,23 €	40%
	961 - 1170	4	3,31 €	3,41 €		4,69 €	58%	3,41 €	42%
	1171 - 1430	5	3,50 €	3,61 €		4,49 €	55%	3,61 €	45%
	1431 et +	6	3,77 €	3,89 €		4,21 €	52%	3,89 €	48%
Enfants communes extérieures		H	4,65 €	4,79 €		3,31 €	41%	4,79 €	59%
Adultes		I	7,41 €	8,10 €		- €	0%	8,10 €	100%

A. DRAPEAU précise que, selon les quotients familiaux, cette évolution tarifaire représente une augmentation annuelle pour les familles de 11 à 16 € par enfant. Il précise que de très nombreuses communes augmentent leurs tarifs de façon plus significative.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la grille tarifaire proposée ci-dessus

7-211702915-20220706-2022\_07\_01-DE  
reçu le 11/07/2022  
Publié le 11/07/2022

POUR EXTRAIT CONFORME

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 11/07/22

Publié ou notifié le : 11/07/22

Le Maire



Fait à Puilboreau, le 7 Juillet 2022

Le Maire  
Alain DRAPEAU

